



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 29 et 30 Juin 2017

Intervention de Jean-René COUEILLE

Rapport N° 17.02.04 Rapport sur la compétitivité de l'agriculture régionale

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Ce rapport sur la compétitivité de l'agriculture régionale qui vise à la révision de la stratégie régionale dans l'intention louable de favoriser « la robustesse » des exploitations en les aidant à s'adapter au contexte économique, technique et environnemental pêche cependant par la hiérarchisation des priorités qui ne correspond pas à la réalité de l'agriculture régionale et à l'ampleur des problèmes auxquels elle est confrontée.

J'aborderai deux points essentiels pour la survie des exploitations : la compétitivité et la cession-reprise.

Ainsi que l'a exprimé la majorité des agriculteurs lors des tables rondes thématiques du forum tenu le 10 mai dernier à Bourges, la priorité c'est la survie et cela implique d'abord d'être compétitif. Or la politique régionale continue à avoir pour objectif principal la transition agro-écologique et le soutien à l'agriculture biologique certes porteuse d'avenir mais qui ne représente que 1,8% de la Surface Agricole Régionale et moins de 10% des exploitations. L'agriculture conventionnelle qui, par ailleurs, fait de gros efforts pour aller vers des pratiques agronomiques moins consommatrices d'intrants (engrais et produits phytosanitaires) est et restera la seule en mesure de satisfaire les besoins alimentaires et industriels de produits agricoles à des prix de revient compétitifs.

En ce sens, le soutien de la Région à des clusters innovants comme Agreen Tech Valley qui fédère de grandes entreprises et des acteurs institutionnels comme Cybeletech, Sofiproteol, Axérial, John Deere, Kuhn, l'université d'Orléans, l'Agglomération Orléans Val de Loire dans la recherche sur les productions végétales ne peut qu'être salué.

Le système des CAP Filières que nous avons toujours soutenu puisqu'il englobe l'ensemble des filières agricoles régionales et permet de les structurer autour d'objectifs communs spécifiques doit évoluer vers une simplification des démarches d'obtention des subventions, ce qui est demandé par les exploitants qui souvent renoncent à en faire les demandes car le cheminement administratif est trop complexe.

Nous craignons cependant que la simplification annoncée soit neutralisée par des critères d'obtention de plus en plus contraignants en matière environnementale qui décourageront nombre de candidats.



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr

fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Nous voulons aussi attirer l'attention de l'exécutif régional sur l'importance de la gestion de l'eau pour la compétitivité présente et future de notre agriculture toutes filières confondues. Le changement climatique, la meilleure rentabilité des cultures irriguées et la nécessaire préservation des nappes souterraines imposent de stocker une partie de l'eau provenant des pluies hivernales afin de pouvoir l'utiliser en fin de printemps et en été.

Nous demandons à ce que soit étudiée la possibilité de créer en Région Centre avec les autres régions du bassin de la Loire une société d'économie mixte comme la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) qui conçoit, construit, et met en œuvre en région Occitanie et Nouvelle Aquitaine des projets en matière d'infrastructures publiques et privées destinées au stockage de l'eau (lacs collinaires, barrages).

L'avenir de notre agriculture passe aussi par la possibilité d'installation des jeunes. Or, nous constatons que le nombre d'installations diminue. Les principales raisons en sont la crise de toutes les filières et l'incertitude sur l'avenir alors que nos gouvernements successifs n'ont défini aucun projet national pour « la ferme France » d'une part et d'autre part la difficulté à accéder au foncier. Pourquoi s'endetter sur 25 ans, travailler très dur avec pour perspective des revenus dérisoires ou négatifs et si l'on y arrive, une retraite de 400 à 800 € mensuels ?

A l'échelon régional, nous regrettons une fois encore que la priorité à l'installation-transmission affichée dans le SRDE2I ne se traduise que par de 0,93 M € de crédits dont 0,91M€ de compensation de la disparition des financements départementaux et que la ligne « repérage des cédants » d'exploitations agricoles ne fasse état d'aucun crédit de paiement en 2017.

Pour conclure, nous déplorons une nouvelle fois que les bonnes intentions ne soient pas suivies d'un effort financier suffisant alors que le maintien d'une agriculture compétitive conditionne la survie de nos territoires ruraux.

Je vous remercie de votre attention.

